

# Demande de changement des participants retraités ou des conjoints survivants

Si vous êtes un participant retraité, utilisez ce formulaire pour aviser le Régime des CAAT d'un changement à vos données personnelles ou bancaires, ou à votre bénéficiaire.

- **Participants retraités** : Remplir la partie A et inscrivez la **nouvelle** information seulement dans les parties B, C ou E. Signez et datez la partie F.

Si vous recevez une rente de survivant, utilisez ce formulaire pour informer le Régime des CAAT de tout changement à votre information personnelle ou bancaire.

- **Conjoints survivants** : Remplir la partie A et inscrivez la **nouvelle** information dans les parties **B ou C**. **Ne remplissez pas les parties D ou E**. Signez et datez la partie F.

Faites le parvenir à l'adresse ci-dessous ou par télécopieur et conservez-en une copie.

Attention! Le format des dates est jj-mmm-aaaa

## A Données du participant retraité – Données au sujet du participant retraité qui figurent actuellement aux dossiers du Régime des CAAT.

Nom de famille	Prénom	Initiale	Date de naissance	Numéro d'assurance sociale
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## B Changement aux données personnelles – Remplir si vous êtes un participant retraité ou un conjoint survivant et seulement si ces données ont changé.

Nom de famille	Prénom	Initiale	Numéro d'assurance sociale	Sexe (M/F)	Langue préférée
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français
Adresse postale			Téléphone	Date d'effet du changement d'adresse	
<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	

## C Changement aux données bancaires – Remplir si vous êtes un participant retraité ou un conjoint survivant et seulement si ces données ont changé. Joindre un chèque marqué « ANNULÉ ».

Nom de l'institution financière	Adresse postale	Téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de la banque	Numéro de transit	Numéro de compte
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## D Changement à l'état matrimonial du participants retraités - remplir si vous êtes participant retraité et votre état matrimonial ou l'information au sujet de votre conjoint a changé.

Votre conjoint est la personne avec qui vous êtes légalement marié ou en relation de fait. Relation de fait, aux fins du Régime des CAAT, se dit d'un couple qui vit ensemble pendant au moins trois ans (ou moins s'ils ont des enfants). Votre conjoint peut être, ou ne pas être, votre conjoint admissible aux fins du Régime des CAAT. Pour plus de détails au sujet de la différence entre conjoint et conjoint admissible, consultez votre dernier relevé annuel ou visitez le site web du Régime des CAAT.

**État matrimonial au dossier**     Célibataire     Marié/e     Conjoint de fait     Veuf/Veuve     Divorcé/e     Séparé/e

**État matrimonial actuel** - veuillez inscrire ci-dessous les nouvelles données au sujet de votre état matrimonial :

<input type="checkbox"/> Marié/e (veuillez fournir une copie de votre certificat de mariage)		<input type="checkbox"/> Conjoint de fait			
Nom de famille du conjoint	Prénom du conjoint	(H/F)	Date de naissance	Date du mariage/Début de l'union de fait	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Veuf/veuve <input type="text"/> (veuillez fournir une copie du certificat de décès)					
<input type="checkbox"/> Divorcé/e <input type="checkbox"/> Séparé/e <input type="text"/> Date du divorce ou de la séparation					
Si vous avez un ancien conjoint, un divorce ou une entente de séparation pourrait avoir un impact sur la prestation de survivant payable. Communiquez avec le Régime des CAAT si vous avez des questions.					

## E Changement de bénéficiaire désigné - Remplir seulement si vous êtes participant retraité et il y a eu moins de 60 versements de rente

Si moins de 60 versements de rente ont été versés au moment de votre décès, il se peut qu'un versement unique en vertu de la garantie de 60 mois soit payable à votre bénéficiaire désigné si le montant total de la rente reçue par le participant et ses survivants (s'il y a lieu) est inférieur à la somme correspondant à 60 fois le montant mensuel de la rente viagère versée au moment du départ à la retraite. Si vous êtes un participant retraité ayant un conjoint admissible à la date de votre décès, votre conjoint admissible est le seul récipiendaire de la prestation de décès. Consultez le site web du Régime des CAAT pour plus d'information sur les prestations de survivant. Le total des « Part (en %) » doit donner exactement 100 %. Si vous voulez désigner plus de 3 bénéficiaires, veuillez utiliser un autre formulaire.

Nom au complet	Date de naissance	Lien de parenté	Part (en %)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Nota :** Cette désignation de bénéficiaire remplace toute désignation antérieure soumise au Régime des CAAT. Un individu agissant au nom d'un Participant Retraité ne peut changer une désignation de bénéficiaire, seulement le Participant Retraité a cette autorité.

## F Autorisation pour le changement

\_\_\_\_\_  
Signature du participant retraité ou conjoint survivant

\_\_\_\_\_  
Date